

DEMANDE DE DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE

(Décret n°74-449 du 15/05/1974 modifié par le décret 2006-640 du 01/06/2006)

M et/ou Mme (1) :

Domicilié(e) :

.....

Tél. : Mail :

NATURE DU LIVRET :

- D'époux
- De mère naturelle ou adoptive
- De père naturel ou adoptif
- Commun des père et mère naturels

MOTIF DE LA DEMANDE :

- Perte, vol ou destruction du premier livret (art 15)
- Rectification d'état-civil (art 16)
- Divorce, séparation judiciaire (art.14)
- Epoux ou épouse dépourvu(e) de livret
- Naissance d'un enfant
- Autres (à préciser)

DUPLICATA DU LIVRET :

Par présentation du premier livret

Je choisis une des deux formules suivantes :

- Etablissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état-civil de ma résidence.
- Reconstitution d'un nouveau livret par transmission aux officiers de l'état-civil ayant transcrit ou dressé les actes dont les extraits figurent au livret.

Sans présentation du premier livret

Je choisis obligatoirement la seconde formule

Je certifie que les renseignements indiqués ci-dessus et au verso sont exacts,

Fait à :

Le :

Signature :

(1) Un livret de famille ne peut être remis à des parents étrangers que si les actes les concernant ont été établis par un Officier de l'Etat Civil Français. Pour les parents non mariés dont un est de nationalité étrangère, le livret de famille sera établi au nom du parent Français avec éventuellement la mention de reconnaissance du parent étranger.

QUESTIONNAIRE A REMPLIR
LORSQUE LE 1^{er} LIVRET N'EST PAS PRÉSENTÉ

ÉPOUX / ÉPOUSE ou PÈRE / MÈRE : Nom : Prénoms : Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité (1) : <i>Si décédé(e), le :</i> <i>Lieu de décès :</i>	ÉPOUX / ÉPOUSE ou PÈRE / MÈRE : Nom : Prénoms : Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité (1) : <i>Si décédé(e), le :</i> <i>Lieu de décès :</i>
--	--

Mariage

contracté à la mairie de le

Si Divorce, prononcé le

Enfants

1^{er} enfant :

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité (1) :
Si décédé(e,) le :
Lieu de décès :

2^{ème} enfant :

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité (1) :
Si décédé(e,) le :
Lieu de décès :

3^{ème} enfant :

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité (1) :
Si décédé(e,) le :
Lieu de décès :

4^{ème} enfant :

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité (1) :
Si décédé(e,) le :
Lieu de décès :

5^{ème} enfant :

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité (1) :
Si décédé(e,) le :
Lieu de décès :

6^{ème} enfant :

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité (1) :
Si décédé(e,) le :
Lieu de décès :

En cas de décès d'un des parents ou des 2 parents, les enfants ne peuvent pas obtenir la délivrance d'un second livret.